



## **La désignation des bénéficiaires en cas de décès**

La désignation des bénéficiaires en cas de décès constitue une clause essentielle de votre (vos) adhésion(s) au contrat collectif d'assurance vie Afer. Elle permet aux personnes désignées de recevoir le capital décès dans les conditions avantageuses réservées à l'assurance vie. La notion de représentation, en cas de prédécès d'un bénéficiaire doit être indiquée pour s'appliquer. Une fiche pratique sur la désignation des bénéficiaires est disponible auprès de votre conseiller, du GIE Afer et sur votre Espace Sécurisé Adhérent : [www.afer.fr](http://www.afer.fr).

**Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre conseiller habituel, afin de vous assurer que votre clause de désignation des bénéficiaires est suffisamment complète et actualisée et qu'elle est en tous points conforme à votre volonté et à votre situation familiale et patrimoniale.**

Il pourrait ainsi être utile de rédiger à nouveau intégralement votre clause de désignation des bénéficiaires en précisant, le cas échéant, le nom de naissance, le nom d'usage s'il y a lieu, et le(s) prénom(s), l'adresse, la date et le lieu de naissance de vos bénéficiaires ou, s'agissant d'une personne morale, une association notamment, la dénomination sociale, l'adresse, les numéros d'identification et d'immatriculation.

La désignation des bénéficiaires en cas de décès peut être faite par acte sous seing privé ou par acte authentique et peut être établie ultérieurement à l'adhésion par avenant ou par testament.

## **Protection de vos données personnelles par le GIE Afer**

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données personnelles sont traitées par les responsables de traitement suivants, selon les finalités :

- Le GIE Afer, Groupement d'Intérêt Economique constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurances Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle, ayant son siège au 36 rue de Châteaudun, 75441 Paris Cedex 09
- Les assureurs Abeille Vie, société anonyme d'assurances vie et de capitalisation et Abeille Epargne Retraite, société anonyme, ayant leur siège social au 70, avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes
- L'Association Afer, ayant son siège au 36 rue de Châteaudun, 75009 Paris

Les traitements, effectués par le GIE Afer en qualité de responsable de traitement, ont pour finalités la passation, la gestion et l'exécution des adhésions au contrat collectif d'assurance vie Afer, ainsi que l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur.

Ces traitements ont pour autres finalités les opérations relatives à la gestion commerciale des adhérents et des prospects et la lutte contre la fraude à l'assurance. Cette dernière finalité peut notamment conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Ces traitements sont fondés sur l'intérêt légitime du GIE Afer à améliorer le service rendu aux adhérents, à promouvoir l'image de l'Afer et à préserver la mutualité entre les adhérents.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et pour cette seule finalité, vos données personnelles sont respectivement traitées par Abeille Vie et par Abeille Epargne Retraite en tant que responsables de traitement pour répondre à leurs obligations légales en la matière.

Par ailleurs, une partie des données collectées est traitée par l'Association Afer, en tant que responsable de traitement, à des fins de gestion de ses adhérents, pour répondre à ses obligations légales. Ces traitements ont également pour finalité la réalisation de son intérêt légitime pour la défense des intérêts de ses adhérents et la mise en œuvre de toute communication avec ces derniers. Les destinataires de ces données sont, dans le strict cadre des finalités énoncées et dans la limite de leurs attributions, l'Association Afer, le personnel du GIE Afer, les assureurs Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite et les autres entités d'Abeille Assurances, les intermédiaires d'assurances, les organismes professionnels, les prestataires et sous-traitants, les personnes intéressées au contrat, le cas échéant les organismes sociaux et les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur.

Certains destinataires peuvent se situer dans des pays en dehors de l'Union Européenne. La liste actualisée de ces pays et les références aux garanties appropriées mises en œuvre concernant le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr).

Les coordonnées du Délégué à la protection des données personnelles sont :

- pour le GIE Afer - À l'attention du DPO - Risques et Contrôle Interne - 36, rue de Châteaudun 75441 Paris Cedex 09 ou [dpo@gieafer.com](mailto:dpo@gieafer.com)
- pour l'Afer - 36 rue de Châteaudun, 75009 PARIS ou [association@afer.fr](mailto:association@afer.fr)
- pour Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite : Abeille Assurances - DPO - Direction de la Conformité et du Contrôle Interne - 80 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - ou [dpo.france@aviva.com](mailto:dpo.france@aviva.com)

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution des adhésions et conformément aux délais de prescription légale. Vous trouverez l'ensemble des durées de conservation de vos données personnelles sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr).

Vous pouvez demander l'accès, la rectification ainsi que dans certains cas, l'effacement et la limitation de traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la réglementation.

Vous pouvez retirer votre consentement précédemment donné pour les opérations de prospection commerciale par voie électronique.

Vous pouvez également demander la portabilité des données personnelles que vous avez fournies lorsqu'elles sont nécessaires au contrat ou lorsque vous avez donné votre consentement.

Vous pouvez exercer ces droits :

- auprès du GIE Afer, pour les traitements mis en place par le GIE Afer, par Abeille Vie et par Abeille Epargne Retraite - GIE Afer - À l'attention du DPO - Risques et Contrôle Interne - 36, rue de Châteaudun 75441 Paris Cedex 09 ou à l'adresse [dpo@gieafer.com](mailto:dpo@gieafer.com)
- auprès de l'Afer - 36 rue de Châteaudun 75009 Paris ou à l'adresse [association@afer.fr](mailto:association@afer.fr)

En cas de désaccord concernant le traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

**FONDS GARANTI EN EUROS**

Le taux de rendement pour l'année 2021 distribué sur l'ensemble de l'épargne investie (au prorata temporis) sur le Fonds Garanti en euros s'élève à :

**TAUX BRUT DU FONDS GARANTI EN EUROS : 2,186 % en 2021**

Le taux de rendement brut du Fonds Garanti en euros est obtenu en rapportant le montant des « intérêts crédités aux adhérents au taux définitif » du compte des bénéficiaires techniques et financiers du Fonds Garanti en euros au montant moyen pondéré de l'épargne sur le Fonds Garanti en euros.

**TAUX NET DU FONDS GARANTI EN EUROS : 1,700 % en 2021**

Taux de rendement du Fonds Garanti en euros après prélèvement des frais de gestion administrative du contrat et avant application des prélèvements sociaux et fiscaux (voir glossaire).

**TAUX NET DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX DU FONDS GARANTI EN EUROS : 1,408 % en 2021**

Taux de rendement du Fonds Garanti en euros après prélèvement des frais de gestion administrative du contrat et après application des prélèvements sociaux et brut de prélèvements fiscaux. Taux applicable aux adhésions soumises aux prélèvements sociaux (voir glossaire) lors de l'inscription en compte des bénéficiaires.

En cours d'exercice, tant que le taux définitif ne sera pas connu, l'épargne investie sur le Fonds Garanti en euros est valorisée au taux plancher garanti (voir définition ci-dessous).

Les scénarios de performance présents dans le Document d'Informations Spécifiques (DIS) du Fonds Garanti en euros, disponible sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr), sont des estimations de performances futures, brutes de frais de gestion du contrat. Le taux servi sur ce support présente donc des écarts avec ces scénarios.

**TAUX DE RENDEMENT MOYEN DES ACTIFS DU FONDS CANTONNÉ : 2,365 % en 2021**

Taux de rendement obtenu en rapportant le produit net des placements des actifs en représentation des engagements sur le Fonds Garanti en euros au montant moyen des placements.

**TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ (voir glossaire) NET DU FONDS GARANTI EN EUROS (net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux) au 31/12/2021 :**

Rendement sur 3 ans	Rendement sur 5 ans	Rendement sur 8 ans
1,75 %	1,98 %	2,35 %

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

**ENCOURS GÉRÉS au 31/12/2021 : 41,8 milliards d'euros**

**TAUX D'INTÉRÊT GARANTI MOYEN ET TAUX SERVI MOYEN DU FONDS GARANTI EN EUROS EN 2021 (pour l'ensemble des contrats AFER, commercialisés ou non au 31/12/2021) :**

Le Fonds Garanti en euros est le support en euros proposé au sein des contrats d'assurance vie et du Plan d'Épargne Retraite Entreprise AFER.

Taux d'intérêt garanti moyen*	Taux servi moyen (PB incluse)* en 2021
0 %	1,700 %

\*Taux indiqué net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux éventuels.

Le taux moyen de participation aux bénéficiaires (PB) est déterminé en déduisant du taux servi moyen le taux d'intérêt garanti moyen.

**COMPTE DES BÉNÉFICIAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU FONDS GARANTI EN EUROS :**

Pour votre totale information, l'Afer vous communique le détail du compte des bénéficiaires techniques et financiers ayant conduit à distribuer le taux de rendement net du Fonds Garanti en euros.

Au débit	Montants en €	Au crédit	Montants en €
Frais de gestion financière	10 174 968	Revenus bruts du portefeuille	1 080 111 952
50% de la contribution sociale de solidarité des sociétés	932 475	Intérêts sur avances	12 881 752
Déficits techniques sur les rentes viagères en service	-	Bénéficiaires techniques sur les rentes viagères en service	1 590 898
Dotation nette aux provisions pour dépréciation des placements	8 010 225	Reprise nette aux provisions pour dépréciation des placements	-
Intérêts crédités aux Adhérents au taux définitif y compris réemploi des capitaux décés	914 734 742	Revenus bruts de la réserve de capitalisation	9 090 598
Dotation nette à la provision pour participation aux bénéficiaires(1)	132 000 000	Reprise nette de provision pour participation aux bénéficiaires(1)	-
Dotation nette à la réserve de capitalisation	38 163 715	Prélèvements nets opérés sur la réserve de capitalisation	-
	-	Avoirs fiscaux	255 085
Report à nouveau déficitaire de l'exercice précédent	-	Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent	879 139
Solde créditeur à reporter en 2022	793 299		
<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>1 104 809 424</b>	<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>1 104 809 424</b>

(1) Retrouvez plus de précisions sur la provision pour participation aux bénéficiaires sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr) - document « dernière situation »

**EXPLICATION DU CALCUL DU TAUX DE RENDEMENT DU FONDS GARANTI EN EUROS :**

Les « intérêts crédités aux adhérents au taux définitif » sont égaux à 914,73 millions d'euros et servent à rémunérer le montant moyen pondéré de leur épargne sur 2021 : 41 845,14 millions d'euros.

Il en résulte que le taux de rémunération des adhésions actives pour 2021 est de  $914,73 / 41 845,14 = 0,02186$  soit un taux brut de 2,186 % qui après prise en compte des frais de gestion du contrat, aboutit à un taux net de  $(1 + 2,186 \%) * (1 - 0,475 \%) = 1,017$  soit 1,70 %.

**RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE POUR 2021 :**

**TAUX PLANCHER GARANTI :** 0,00 % net en 2022. Taux de rémunération net minimum de l'épargne (après prélèvement des frais de gestion administrative et hors prélèvements sociaux et fiscaux) garanti aux épargnants. Ce taux, fixé conjointement par l'Association Afer et les coassureurs, varie chaque année. Il s'applique en cas de rachat total en cours d'année et sert aussi de rémunération provisoire pour valoriser en cours d'année l'épargne constituée sur le Fonds Garanti en euros.

**TAUX DE REVALORISATION DES CAPITAUX DÉCÉS :** 0,00 % net en 2022. La prestation décès due est calculée sur la base des sommes affectées au Fonds Garanti en euros, auxquelles s'ajoutent les sommes éventuellement dues en application de la garantie plancher, revalorisées, jusqu'au règlement des capitaux au bénéficiaire, dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

**TAUX 2021 DU COMPTE DES AVANCES :** 2,35 %. Ce taux est fixé annuellement et conjointement par l'Association Afer et les coassureurs.

La politique d'investissement d'Aviva vise à intégrer les dimensions Environnementales, Sociales et de bonne Gouvernance (ESG) dans ses portefeuilles financiers afin de mettre en place une stratégie d'investissement responsable, d'optimiser les impacts positifs de nos actifs financiers sur la société, et de favoriser le financement d'entreprises vertueuses. L'intégration des critères ESG permet également d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises, notamment leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes et ainsi de minimiser les risques financiers de notre portefeuille d'investissement.

Au 1er janvier 2022, la part des actifs labellisés (ISR, Finansol, GreenFin) au sein du fonds cantonné est de 5,27%.

**SUPPORT AFER EUROCROISSANCE****PERFORMANCE GLOBALE DES ACTIFS DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE : -0,14 % en 2021**

Performance globale des actifs du support Afer Eurocroissance (du 30/12/2020 au 29/12/2021) nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

La performance annualisée des actifs de Afer Eurocroissance depuis sa création (du 22/07/2015 au 29/12/2021) est de **3,36 %**.

Historique des performances des actifs de Afer Eurocroissance	2020	2019	2018	2017	2016
	(du 25/12/2019 au 30/12/2020)	(du 26/12/2018 au 25/12/2019)	(du 27/12/2017 au 26/12/2018)	(du 28/12/2016 au 27/12/2017)	(du 30/12/2015 au 28/12/2016)
	2,42 %	13,33 %	-1,66 %	2,82 %	6,87 %

**MONTANT GLOBAL DES ACTIFS DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE** : 182 millions d'euros au 29/12/2021.

**VALEUR DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION** : 213,9440 euros au 29/12/2021 (dernière valorisation de l'exercice).

**CALCUL DE L'ÉVOLUTION INDIVIDUELLE POUR CHAQUE ADHÉSION :**

**L'évolution individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale des actifs du support Afer Eurocroissance.** En effet, la performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagement choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le calcul de la performance pour chaque investissement sur le support Afer Eurocroissance doit être réalisé en comparant le montant de « Primes investies », figurant sur le relevé de situation de votre adhésion et le « Montant de l'épargne au 29/12/2021 ».

**Exemples de performance <sup>(1)</sup> individuelle sur le support Afer Eurocroissance**

Les versements effectués avant le 01/09/2019 comportaient des frais sur versement : un versement brut de 10 204,08(2) euros sur le support Afer Eurocroissance correspondait à un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Depuis le 01/09/2019, il n'y a plus de frais sur versement sur le support Afer Eurocroissance, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance correspond à un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement).

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'Épargne au 29/12/2021	Performance <sup>(1)</sup> entre la de valeur retenue pour l'investissement et le 29/12/2021	Performance <sup>(1)</sup> annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 29/12/2021
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	12 141,64 €	21,42%	3,07%
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	15 616,94 €	56,17%	7,19%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	12 584,79 €	25,85%	3,91%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	17 591,71 €	75,92%	9,87%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	11 327,99 €	13,28%	2,53%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	14 079,40 €	40,79%	7,08%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	10 796,95 €	7,87%	1,91%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	13 093,90 €	30,94%	6,97%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	11 059,11 €	10,59%	3,41%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	13 365,92 €	33,66%	10,15%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	10 060,75 €	0,61%	0,30%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	10 283,45 €	2,83%	1,41%
Adhérent M	30/12/2020	10 ans	9 999,43 €	-0,01%	-0,01%
Adhérent N	30/12/2020	20 ans	9 322,75 €	-6,77%	-6,77%

**Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versement et/ou d'arbitrage. Les performances passées ne présument pas des performances futures.**

(1) Performance nette de frais de gestion et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Pour la part de l'épargne affectée au support Afer Eurocroissance, le taux d'actualisation retenu pour la valorisation et l'actualisation de la provision mathématique étant susceptible d'évoluer de façon hebdomadaire, la provision mathématique peut donc varier à la hausse comme à la baisse en cas de fluctuation de ce taux d'actualisation. La valeur des parts de provision de diversification, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers.

(2) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspond au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul :  $10\,204,08 \times (1-2\%) = 10\,000$ )

**COMPTE DES BÉNÉFICES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE LA COMPTABILITÉ AUXILIAIRE D'AFFECTATION ATTACHÉE AU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE** : pour votre totale information, l'Afer vous communique le détail du compte des bénéfices techniques et financiers du canton Afer Eurocroissance.

Au débit	Montant en €	Au crédit	Montant en €
Prestations versées	4 058 750	Primes versées et montants transférés vers Afer Eurocroissance	2 572 122
Frais de gestion et coût de la garantie plancher	1 921 133	Produits nets des placements	1 544 359
Variation des plus ou moins values latentes	864 308		
		Retrocessions de commission	-
		Variation des provisions mathématiques	38 946 228
		Variation de la provision de diversification	9 433 406
Variation de la provision collective de diversification différée	148 615		
Arbitrages sortants	45 998 076	Arbitrages entrants	494 767
Solde débiteur net de déduction de la période précédente	-		
<b>TOTAL DÉBIT</b>	<b>52 990 882</b>	<b>TOTAL CRÉDIT</b>	<b>52 990 882</b>

**EXPLICATION DES RÉSULTATS DE LA COMPTABILITÉ AUXILIAIRE D'AFFECTATION ATTACHÉE AU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE :**

Le montant de la participation aux résultats au titre de la période provient :

- des résultats obtenus sur les actifs, nets des prélèvements effectués au titre des frais de gestion et du coût de la garantie plancher, nets de la charge de provisions mathématiques résultant seulement de l'évolution des taux d'actualisation et de la durée résiduelle des engagements sur la période, et nets des mouvements de dotation ou reprise à la provision collective de diversification différée.

- de l'attribution de parts de provision de diversification supplémentaires effectuées en 2021 au titre de l'année 2020.

Sources des données : GIE Afer- Abeille Assurances



**Pour nous écrire :** GIE Afer - Gestion des Adhésions - TSA 81011 - 92894 Nanterre Cedex 09

## RELEVÉ ANNUEL 2021

### SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

#### Informations sur les supports

Le profil de risque, de rendement et les informations spécifiques à chaque support éligible figurent dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), le Document d'Informations Spécifiques (DIS) ou le document présentant les principales caractéristiques (pour Afer Immo et Afer Immo 2). Ces documents sont disponibles, sur demande écrite auprès du GIE Afer, de votre conseiller (intermédiaire d'assurance), sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr) et, également, pour les supports OPCVM sur le site de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

#### Principales modifications intervenues en 2021 :

- Afer Inflation Monde : passage à l'ESTER/modification de l'objectif de gestion le 01/09/2021. Modification des souscripteurs concernés le 11/10/2021.
- Afer Diversifié Durable ISR : mise à jour et intégration des critères extra-financiers (filtre Best-in-Class).
- Afer Avenir Senior : modification de l'assiette des frais de gestion le 11/10/2021.
- Afer Euro Rendement Mars 2021 : création d'un nouveau support dit "structuré" le 30/03/2021, géré par Natixis Structured Issuance, avec une période d'investissement limitée. Actuellement fermé à la commercialisation.
- Afer Rendement Octobre 2021 : création d'un nouveau support dit "structuré" le 13/10/2021, géré par Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, avec une période d'investissement limitée. Actuellement fermé à la commercialisation.
- Afer Actions PME : obtention du Label Reliance
- Afer Multi Foncier : modification de l'assiette des frais de gestion le 11/10/2021.
- Afer Experimmo : obtention du label ISR (Investissement Socialement Responsable), depuis le 31 mai 2021, la société de gestion procède à la modification des méthodes de sélection des actifs immobiliers et des instruments financiers de l'OPCI.

### PERFORMANCES ANNUALISÉES <sup>(\*)</sup>

Supports en unités de compte	Actifs gérés au 31/12/2021 (en millions d'euros)	Valeur liquidative la part au 31/12/2021 (en euros)	Sur 1 an au 31/12/2021	Sur 3 ans au 31/12/2021	Sur 5 ans au 31/12/2021	Sur 8 ans au 31/12/2021	Profil de risque et de rendement <sup>(2)</sup>	Indicateur de référence (DR = dividendes réinvestis) (CR = coupons réinvestis)	Performance de l'indicateur de référence du 31/12/2020 au 31/12/2021
Afer Euro Rendement créé le 28/10/2019	111,99	108,88	6,01%	-	-	-	2	EURO ISTOXX ESG Core Leaders 50 NR Décretement 4%.	21,07%
Afer Patrimoine créé le 07/07/2004	391,33	585,46	2,84%	0,98%	-1,36%	-0,14%	3	Pas d'indicateur de référence	-
Afer Inflation Monde créé le 20/05/2020	Part A : 184,36	105,30	2,48%	-	-	-	3	Pas d'indicateur de référence	-
Afer Objectif 2026 créé le 20/05/2020	32,00	109,27	1,67%	-	-	-	3	Pas d'indicateur de référence	-
Afer Index Obligations Souveraines créé le 22/09/2020	14,52	9,567	-3,80%	-	-	-	3	FTSE G7 and EMU Government Bond Index - Developed Markets	-2,98%
Afer Crescendo créé le 01/10/2020	126,41	106,17	2,74%	-	-	-	3	Pas d'indicateur de référence	-
Afer Diversifié Durable ISR créé le 08/01/2010	659,13	841,23	7,13%	6,30%	2,83%	3,65%	4	60 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7ans (CR) + 40 % EURO STOXX@DR	7,68%

**RELEVÉ ANNUEL 2021****SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE**

Supports en unités de compte	Actifs gérés au 31/12/2021 (en millions d'euros)	Valeur liquidative de la part au 31/12/2021 (en euros)	PERFORMANCES ANNUALISÉES <sup>(1)</sup>				Profil de risque et de rendement <sup>(2)</sup>	Indicateur de référence (DR = dividendes réinvestis) (CR = coupons réinvestis)	Performance de l'indicateur de référence du 31/12/2020 au 31/12/2021
			Sur 1 an au 31/12/2021	Sur 3 ans au 31/12/2021	Sur 5 ans au 31/12/2021	Sur 8 ans au 31/12/2021			
Afer Oblig Monde Entreprises créé le 30/04/2014	149,44	109,36	-2,03%	2,88%	1,10%	-	Bloomberg Barclays Capital Global Corp Index EUR Hedged (CR)	-1,69%	
Afer Convertibles créé le 19/01/2015	14,37	102,62	-1,96%	0,63%	-0,37%	-	Exane ECI Europe EUR-H (CR)	0,85%	
Afer Premium créé le 21/12/2018	257,24	120,09	5,93%	6,28%	-	-	Pas d'indicateur de référence	-	
Afer Euro Rendement 2 créé le 02/06/2020	133,05	102,62	6,73%	-	-	-	Euronext® Eurozone ESG Leaders 40 EW Decrement 5 %	18,12%	
Afer-Sfer créé le 15/02/1995	5 466,38	76,24	17,29%	10,70%	5,37%	6,04%	65 % CAC@40 (DR) + 35 % JPM EMU (CR)	18,05%	
Afer Marchés Emergents créé le 28/02/2013	164,77	152,47	10,33%	10,45%	4,90%	5,28%	33 % MSCI Emerging Markets (euros DR) + 33 % JPM Emerging Market Bond Index (euros CR) + 34 % STOXX Europe 600 (DR)	11,92%	
Afer Avenir Senior créé le 08/09/2017	99,40	116,81	15,35%	9,14%	-	-	70 % EURO STOXX®(DR) + 30 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (CR)	15,22%	
Afer Actions Euro ISR créé le 31/07/1998	Part A: 1 263,27	175,10	23,32%	13,38%	6,11%	6,23%	EURO STOXX®(DR)	22,67%	
Afer Actions Monde créé le 07/07/2004	1 264,98	1435,12	26,55%	19,34%	10,75%	10,57%	MSCI All Country World Index (calculé en euros, DR)	27,53%	
Afer1 Actions Amérique créé le 28/02/2013) **	934,84	262,39	24,15%	22,10%	13,66%	10,45%	S&P 500 EUR Hedged (DR)	26,95%	
Afer Actions PME créé le 23/09/2014	362,41	209,43	18,40%	13,28%	8,64%	-	50 % MSCI Europe Small Caps (DR) + 50 % EMIX Smaller Euroland (DR)	22,94%	
Afer Actions Entreprises créé le 28/10/2019	19,72	112,72	14,37%	-	-	-	50% CAC Mid 60 NR (CR) + 50% MSCI Europe MID Cap NR (DR)	19,51%	
Afer Climat créé le 15/09/2020	90,33	134,25	17,01%	-	-	-	Indicateur de référence : MSCI Europe (Net TR)	25,13%	
Afer Index CAC 40 créé le 15/09/2020	15,54	14,34	31,11%	-	-	-	Indicateur de référence : CAC 40 Total Return Index (CR)	31,88%	
Afer Multi Foncier créé le 04/04/2019	101,57	1062,05	7,09%	2,87%	-	-	Pas d'indicateur de référence	-	
Afer Experimmo créé le 30/04/2020	Part A: 15,30	107,74	6,06%	-	-	-	Pas d'indicateur de référence	-	
Afer Immo créé le 19/12/2011 <sup>(3)</sup>	1 626,76	28,46	1,75%	3,23%	3,15%	3,41%	Pas d'indicateur de référence	-	
Afer Immo 2 créé le 13/06/2016 <sup>(3)</sup>	972,81	22,75	2,25%	2,00%	2,38%	-	Pas d'indicateur de référence	-	

Sources : GIE Afer à partir de données : Aviva Investors France - BNP Paribas Asset Management pour Afer Actions PME, Afer Actions Entreprises et Afer Crescendo - Rothschild & Co Asset Management Europe pour Afer Premium - Lynx International Asset Management pour Afer Index Obligations Souveraines et Afer Index CAC 40 - Ellipis Asset Management pour Afer Convertibles - Aviva Investors Global Services Limited pour Afer Climat - BNP Paribas Issuance B.V pour Afer Euro Rendement et Afer Euro Rendement 2.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.**

Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, Afer Euro Rendement Mars 2021 et Afer Rendement Octobre 2021, ne sont pas présentées.

\* Performances annualisées : voir définition figurant dans le glossaire. Pour calculer la performance annualisée, les valeurs prises en compte sont celles du dernier jour de bourse de l'année, le 31/12/2021 (et non de la dernière date de valeur de l'adhésion au contrat Afer qui est le 29/12/2021).

\*\* Les actifs du support Afer Actions Amérique sont partiellement couverts contre le risque de change, la performance est donc à comparer avec celle de son indice exprimé en USD.  
(1)(2)(3) : voir mentions en page suivante

**Vous retrouverez les performances annuelles (1) des huit dernières années des supports en unités de compte du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer depuis la création sur : [www.afer.fr](http://www.afer.fr) P2**



RELEVÉ ANNUEL 2021

Informations complémentaires sur les performances des support en unités de compte du contrat d'assurance vie multisupport Afer

Code ISIN	Support en unités de compte	Société de gestion	Performance brute de l'actif (A) 2021 (A)	Frais de gestion de l'actif (B)	Performance nette de l'unités de compte 2021 (C)	Frais de gestion de l'adhésion (D)	Performance finale pour le titulaire de l'adhésion (E)	Taux de rétrocessions de commissions (Brut) (F)
FR0013472297	Afer Euro Rendement créé le 28/10/2019	BNP Paribas Issuance B.V	NA	NA	6,01%	0,475%	6,01%	1,00%
FR0010094789	Afer Patrimoine créé le 07/07/2004	Aviva Investors France	4,53%	1,08%	3,40%	0,475%	2,84%	0,75%
FR0013498532	Afer Inflation Monde créé le 20/05/2020	Aviva Investors France	3,98%	0,88%	3,07%	0,475%	2,48%	0,59%
FR0013499886	Afer Objectif 2026 créé le 20/05/2020	Aviva Investors France	3,11%	1,15%	1,92%	0,475%	1,67%	0,40%
FR0013526688	Afer Index Obligations Souveraines créé le 20/09/2020	Lyxor International Asset Management	-3,16%	0,46%	-3,50%	0,475%	-3,80%	0,45%
FR0013513942	Afer Crescendo créé le 01/10/2020	BNP Paribas Asset Management France	4,93%	1,62%	3,23%	0,475%	2,74%	0,85%
FR0011731710	Afer Oblig Monde Entreprises créé le 30/04/2014	Aviva Investors France	-0,03%	1,50%	-1,53%	0,475%	-2,03%	0,74%
FR0012264653	Afer Convertibles créé le 19/01/2015	Ellipsis Asset Management	-0,41%	1,03%	-1,43%	0,475%	-1,96%	0,75%
FR0013358389	Afer Premium créé le 21/12/2018	Rothschild & Co Asset Management Europe	8,47%	1,89%	6,42%	0,475%	5,93%	1,03%
FR0013514189	Afer Euro Rendement 2 créé le 2/06/2020	BNP Paribas Issuance B.V	NA	NA	6,73%	0,475%	6,73%	1,00%
FR0000299364	Afer-Sfer créé le 15/02/1995	Aviva Investors France	18,90%	0,86%	17,87%	0,475%	17,29%	0,74%
FR0011399682	Afer Marchés Emergents créé le 28/02/2013	Aviva Investors France	12,23%	1,20%	10,88%	0,475%	10,33%	0,58%
FR0013203841	Afer Avenir Senior créé le 08/09/2017	Aviva Investors France	17,20%	1,08%	15,94%	0,475%	15,35%	0,70%
FR0010094839	Afer Actions Monde créée le 07/07/2004	Aviva Investors France	28,24%	0,85%	27,15%	0,475%	26,55%	0,50%
FR0011399658	Afer Actions Amérique créée le 28/02/2013	Aviva Investors France	25,92%	0,95%	24,73%	0,475%	24,15%	0,74%
FR0012033371	Afer Actions PME créé le 23/09/2014	BNP Paribas Asset Management France	20,71%	1,44%	18,97%	0,475%	18,40%	0,86%
FR0013444767	Afer Actions Entreprises créé le 28/10/2019	BNP Paribas Asset Management France	16,43%	1,30%	14,92%	0,475%	14,37%	0,82%
FR0013526696	Afer Index CAC 40 créé le 15/09/2020	Lyxor International Asset Management	31,88%	0,46%	31,49%	0,475%	31,11%	0,45%

RELEVÉ ANNUEL 2021

Feuille de performances 6/6

Informations complémentaires sur les performances des support en unités de compte du contrat d'assurance vie multisupport Afer

Code ISIN	Support en unités de compte	Société de gestion	Performance brute de l'actif 2021 (A)	Frais de gestion de l'actif (B)	Performance nette de l'unités de compte 2021 (C)	Frais de gestion de l'adhésion (D)	Performance finale pour le titulaire de l'adhésion (E)	Taux de rétrocessions de commissions (Brut) (8)
<b>SUPPORTS À THÉMATIQUE RESPONSABLE</b>								
FR0007024393	Afer Actions Euro ISR créé le 31/07/1998	Aviva Investors France	24,24%	0,93%	23,92%	0,475%	23,32%	0,79%
FR0010821470	Afer Diversifié Durable créé le 08/01/2010	Aviva Investors France	8,62%	0,86%	7,68%	0,475%	7,13%	0,68%
FR0013513942	Afer Climat créé le 15/09/2020	Aviva Investors Global Service Limited	18,99 %	1,15%	17,01 %	0,475%	17,01 %	0,75%
<b>SUPPORTS À THÉMATIQUE IMMOBILIÈRE</b>								
FR0013246253	Afer Multi Foncier créé le 04/04/2018	Aviva Investors France	8,07%	0,52%	7,51%	0,475%	7,09%	0,36%
FR0013505021	Afer Experimmo créé le 30/04/2020	Aviva Investors France	8,34%	2,28%	6,06%	0,475%	6,06%	1,21%
-	Afer Immo créé le 19/12/2011 <sup>(1)</sup>	Aviva Investors France	4,17%	1,94%	2,23%	0,475%	1,75%	0,90%
-	Afer Immo 2 créé le 13/06/2016 <sup>(3)</sup>	Aviva Investors France	4,78%	2,05%	2,73%	0,475%	2,25%	0,90%

Sources : GIE Afer à partir de données : Aviva Investors France - BNP Paribas Asset Management pour Afer Actions PME, Afer Actions Entreprises et Afer Crescendo - Rothschild & Co Asset Management Europe pour Afer Premium - Lyxor International Asset Management pour Afer Index Obligataires Souverains et Afer Index CAC 40 - Ellipses Asset Management pour Afer Convertibles - Aviva Investors Global Services Limited pour Afer Climat - BNP Paribas Issuance B.V pour Afer Euro Rendement et Afer Euro Rendement 2.

Les performances passées ne préjugent pas des performances future.

- (1) **Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.** Les supports en unités de compte sont notamment soumis au risque de gestion discrétionnaire, et, selon leur stratégie d'investissement, au risque actions, au risque de taux, ainsi qu'au risque de change. Les supports en unités de compte ne bénéficient d'aucune garantie ou protection. Les investissements réalisés par les sociétés Afer Immo et Afer Immo 2 sont notamment soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers.
- Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre de parts d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers et immobiliers.**
- Le profil de risque et de rendement et l'indicateur de référence auquel l'adhérent peut comparer a posteriori la performance des supports susmentionnés sont plus précisément décrits dans leurs DIC1, prospectus et caractéristiques détaillées (pour Afer Immo et Afer Immo 2) disponibles auprès de votre conseiller, du GIE Afer et sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr), pour les OPC, sur le site Internet de l'AMF.
- Afer Immo et Afer Immo 2 : données arrêtées au 30 novembre de chaque année. La documentation juridique et commerciale, ainsi que le dernier reporting, sont disponibles sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr).
- La performance brute de l'actif correspond à la performance avant déduction des frais de gestion de l'actif (A = (1+C)/(1-B)-1).
- Il s'agit des frais de gestion prélevés sur l'actif sous-jacent au support en unités de compte au titre des frais courants. Les frais courants ne comprennent ni frais de transaction du portefeuille, ni frais d'entrée ou de sortie, ni d'éventuelles commissions de surperformance. Pour les fonds Afer Immo et Afer Immo 2, ce chiffre est provisoire dans l'attente de l'approbation des comptes.
- Cette colonne indique le taux annuel de frais prélevés sur les supports en unités de compte au titre des frais de gestion du contrat (0,475 % des encours) hors coût de la garantie plancher (0,055 % des montants nets investis sur les supports en unités de compte).
- La performance finale pour l'adhérent du contrat correspond à la performance nette des frais de gestion de l'actif et des frais de gestion du contrat (E = (1+C)/(1-D)-1) et du coût de la garantie plancher.
- Une part des frais prélevés sur l'actif sous-jacent au support en unités de compte est rattachée aux coassureurs. Cette colonne vous informe sur le taux de rétrocession versé aux coassureurs par la société de gestion de l'actif sous-jacent au support en unités de compte. Taux en vigueur depuis le 1er septembre 2019.

## RELEVÉ ANNUEL 2021

### POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE RELEVÉ ANNUEL, CE GLOSSAIRE PRÉSENTE LES PRINCIPALES DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nous vous précisons ci-dessous la signification des différentes informations pouvant figurer dans votre relevé annuel, conformément à l'article L132-22 du Code des assurances. L'ensemble des informations concernant votre (vos) adhésion(s) au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer sont indiquées dans la dernière version de la notice, disponible sur demande auprès du GIE Afer, de votre conseiller ou sur votre Espace Sécurisé Adhérent - <https://www.afer.fr/le-contrat-collectif-dassurance-vie-afer/> - dans le menu Information/Documents téléchargeables.

**AFER** : L'Association Française d'Épargne et de Retraite, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est le souscripteur du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer. Son siège social est situé au 36 rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

**ARBITRAGE** : changement volontaire d'affectation de l'épargne d'un support à un autre sur les adhésions multisupport.

**AVANCE** : opération qui répond à un besoin financier temporaire, elle est accordée discrétionnairement par le GIE Afer au titre de l'épargne constituée, enregistrée dans l'année écoulée et a vocation à être remboursée dans les 3 ans. Les avances comptabilisées dans le compte des avances sont consenties moyennant un taux d'intérêt correspondant au taux brut définitif de rémunération du Fonds Garanti en euros de l'année précédente, majoré d'une marge de sécurité d'un maximum d'un demi-point.

**CAPITAL GARANTI AU TERME au titre du support Afer Eurocroissance** : La garantie au terme qui a été choisie lors de la souscription est égale à 100 % des sommes versées, brutes des frais de versement ou d'arbitrage, encore investies sur le support Afer Eurocroissance à l'échéance.

#### **COASSUREURS** :

- Abeille Vie, Société Anonyme d'assurances vie et de capitalisation, au capital social de 1 205 528 532,67 €, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois Colombes ; 732 020 805 RCS Nanterre.
- Abeille Épargne Retraite, Société Anonyme au capital de 553 879 451 €, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois Colombes ; 378 741 722 RCS Nanterre.

**COMPTE DES AVANCES** : ce compte représente le montant des sommes dues au 29/12/2021 au titre des avances en cours. Il reprend l'ensemble des opérations enregistrées en 2021 sur le compte des avances. Le montant des sommes dues au 29/12/2021 est obtenu après minoration des éventuels remboursements d'avance et ajout des intérêts dus calculés hebdomadairement (le mercredi) suivant la méthode des intérêts composés, au taux de 2,35 % pour 2021. Son solde est soustrait de la valeur de rachat de l'adhésion afin de déterminer le montant de l'épargne disponible.

**CONSEILLER** : intermédiaire en assurance chargé du suivi de votre adhésion dont les coordonnées sont rappelées sur le relevé annuel.

**COÛT DE LA GARANTIE PLANCHER** : le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie dans les supports en unités de compte (déduit des dividendes distribués) et dans le support Afer Eurocroissance (déduit de la valeur liquidative de la provision de diversification).

**DATE DE RÉFÉRENCE** : dans le cadre de l'option de Sécurisation des Performances, date prise pour référence pour le calcul de la performance moyenne pour un support en unités de compte en date de constatation.

**DATE DE TERME** : la date de terme des engagements sur le support Afer Eurocroissance est déterminée en ajoutant la durée des engagements choisie par l'adhérent à la date de valeur du premier investissement sur ce support.

**DATE DE VALEUR** : date prise en compte pour la valorisation des opérations. La valorisation est hebdomadaire (le mercredi).

**DÉSINVESTISSEMENT SUR LES SUPPORTS** : opération, sans frais, effectuée lors d'un rachat, d'une avance ou de la connaissance du décès de l'adhérent qui consiste à retirer d'un support en unités de compte et/ou du support Afer Eurocroissance tout ou partie de l'épargne y figurant afin de créditer le Fonds Garanti en euros.

**DYNAMISATION DES INTÉRÊTS** : arbitrage automatique d'une partie de l'épargne du Fonds Garanti en euros vers les supports en unités de compte éligibles à l'option et choisis par l'adhérent. L'arbitrage porte sur un montant équivalent aux intérêts annuels inscrits sur le Fonds Garanti en euros, selon la quote-part de montant disponible qu'il a déterminée (50 ou 100 %).

**EFFET DE CLIQUET** : au 31 décembre de chaque année, la rémunération de l'année écoulée s'ajoute définitivement à l'épargne constituée sur le Fonds Garanti en euros, augmentant ainsi sa valeur.

## RELEVÉ ANNUEL 2021

**ÉPARGNE DANS LE FONDS GARANTI EN EUROS** : montant en euros investi dans le Fonds Garanti en euros. L'épargne au mercredi 29/12/2021 (dernière date de valorisation pour 2021) est égale à l'épargne constituée au mercredi 30/12/2020 augmentée des éventuelles primes versées, nettes de frais sur versement, et des arbitrages entrants et diminuée des éventuels rachats effectués et avances consenties et arbitrages sortants ; à laquelle sont ajoutés les intérêts distribués après déduction des frais de gestion et des prélèvements sociaux.

**ÉPARGNE DANS LE SUPPORT AFER EURO-CROISSANCE** : montant exprimé en euros investi dans le support Afer Eurocroissance et calculé selon la valorisation de la provision mathématique et la valeur de la part de la provision de diversification au mercredi 29/12/2021 (dernière date de valorisation pour 2021).

**ÉPARGNE DANS LES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE** : montant exprimé en euros investi dans le(s) support(s) correspondant(s) et calculé selon la valeur de la part au mercredi 29/12/2021 (dernière date de valorisation pour 2021).

**ÉPARGNE DISPONIBLE** : valeur de rachat au 29/12/2021 diminuée du montant du compte des avances au 29/12/2021.

**INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES FRAIS** : l'information sur les niveaux de frais liés au contrat se trouve dans le Document d'Informations Clés disponible à l'adresse suivante : <https://www.afer.fr/le-contrat-collectif-dassurance-vie-afer/>. Le tableau des frais qui y figure montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement et tient compte, à la fois, des frais du contrat et des frais liés aux supports d'investissement. S'agissant en particulier des coûts liés à la distribution, ces coûts sont inclus dans les frais de gestion administrative (hors éventuels autres coûts non liés au contrat et frais de distribution, notamment honoraires, appliqués par l'intermédiaire d'assurance).

**FRAIS DE GESTION** : pour le Fonds Garanti en euros, les frais de gestion administrative sont de 0,475 % pour une année complète et sont prélevés sur l'épargne constituée après affectation de la participation aux bénéfices. Pour les supports en unités de compte, les frais de gestion administrative sont de 0,475 % pour une année complète et sont prélevés par diminution des dividendes distribués par les supports. Pour le support Afer Eurocroissance, les frais de gestion administrative sont de 0,89 % de l'épargne constituée sur ce support, prélevés sur la valeur des actifs de la comptabilité auxiliaire d'affectation.

**FRAIS SUR VERSEMENTS DE 2021 (TOTAL)** : somme prélevée sur chaque versement effectué dans l'année. Les frais sur versements sont prélevés sur l'épargne investie sur le Fonds Garanti en euros quel que soit le support d'investissement choisi par l'adhérent. Les frais sont de 0,5% pour les sommes versées sur le Fonds Garanti en Euros, aucuns frais sur versement ne s'appliquent pour les supports en unités de compte ; toutefois, certains supports en unités de compte peuvent prévoir des frais d'entrée spécifiques.

**GIE AFER** : Groupement d'Intérêt Économique Afer, régi par les articles L251-1 à L251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et le Fonds de Retraite Supplémentaire : Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09.  
Le GIE Afer est en charge notamment de la gestion administrative des adhésions.

**INVESTISSEMENT SUR LES SUPPORTS** : affectation à partir du Fonds Garanti en euros de tout ou partie d'un versement sur un ou plusieurs supports en unités de compte et/ou sur le support Afer Eurocroissance.

**NOMBRE DE PARTS** : nombre de parts d'unités de compte ou de provision de diversification (support Afer Eurocroissance) détenues au 29/12/2021. Ce nombre ne varie qu'à la suite d'opérations demandées par l'adhérent. Pour le support Afer Eurocroissance, ce nombre peut également varier du fait de l'éventuelle attribution des résultats techniques et financiers de la comptabilité auxiliaire d'affectation afférente au support. Pour les supports en unités de compte, ce nombre peut également varier du fait de l'éventuelle attribution de parts supplémentaires suite à versement de dividendes sur le support.

**NUMÉRO D'ADHÉSION** : numéro de référence de votre adhésion, à reporter sur toutes vos communications.

### **OPÉRATIONS SUR LE COMPTE DES AVANCES :**

**Remboursement d'avance** : opération de remboursement partiel ou total du compte des avances, enregistrée dans l'année écoulée, par rachat ou versement.

**Intérêts des avances** : montant des intérêts appliqués aux avances consenties, ils sont calculés et comptabilisés hebdomadairement, suivant la méthode des intérêts composés, sur la base du taux 2021 dans le compte des avances.

## RELEVÉ ANNUEL 2021

**PEP** : mention qui signale que l'adhésion a été ouverte dans le cadre du Plan d'Épargne Populaire qui permet d'affecter les versements (limités à 92 000 euros nets investis par plan et par personne) à un contrat d'assurance vie dans un cadre fiscal spécifique (rente viagère défiscalisée au terme et exonération de toute fiscalité mais non des prélèvements sociaux en cas de rachat sur les produits après 8 ans de détention). Il n'est plus possible d'ouvrir de PEP depuis le 25 septembre 2003, mais un PEP assurance existant peut toujours être alimenté dans la limite légale.

**PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX** : d'un total de 17,2% depuis le 1er janvier 2018, ces prélèvements appliqués sur les produits se décomposent en :

- 9,20 % : Contribution Sociale Généralisée
- 0,50 % : Contribution au Remboursement de la Dette Sociale
- 7,50 % : Prélèvement de solidarité

Remarques :

-pour l'épargne investie sur le Fonds Garanti en euros, ces prélèvements sont effectués chaque année lors de l'inscription en compte des produits, c'est-à-dire au 29 décembre 2021.

-ces prélèvements sont également effectués sur l'ensemble des produits constatés en cas de rachat ou de décès à l'exception de ceux ayant déjà été prélevés.

-en cas de non-résidence fiscale en France, une exonération de ces prélèvements sociaux peut s'appliquer sous réserve d'en justifier. De même, les personnes affiliées à un régime obligatoire de sécurité sociale autre que français au sein d'un pays de l'EEE ou de la Suisse peuvent bénéficier d'une exonération de CSG/CRDS.

Une fiche pratique sur les prélèvements sociaux est disponible auprès de votre conseiller, du GIE AFER ou sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr) (Espace Sécurisé Adhérent).

**Point d'attention** : lors d'une transformation totale d'une adhésion au contrat monosupport en adhésion au contrat multisupport intégrant le support Afer Eurocroissance, les prélèvements sociaux sont appliqués sur les intérêts produits entre le début de l'année et la date de transformation totale, calculés au Taux Plancher Garanti.

**PRIMES INVESTIES** : montant des primes restant investies sur les supports en unités de compte et/ou sur le support Afer Eurocroissance nettes de mouvements de sorties (rachat ou arbitrage).

**PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT** : indicateur synthétique de risque et de rendement compris entre 1 (pour les supports les moins risqués) et 7 (pour les plus volatils). Cette donnée est basée sur un calcul de volatilité des marchés actions et de taux.

Le profil de risque et de rendement figure dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) propre à chaque support en unités de compte et dans les caractéristiques détaillées pour les supports en unités de compte Afer Immo et Afer Immo 2. Ces documents sont disponibles auprès de votre conseiller, du GIE Afer et sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr).

Il permet d'appréhender le degré de risque d'un support et de comparer la totalité des supports en unités de compte sur une même échelle de risque. L'investissement sur un support en unités de compte comporte toujours un risque de perte en capital. A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

**PROVISION DE DIVERSIFICATION (support Afer Eurocroissance)** : les sommes investies sur le support Afer Eurocroissance sont converties pour partie en engagements exprimés en provision mathématique afférent à ces engagements et pour partie en engagements exprimés en parts de provision de diversification.

La fraction de l'investissement qui n'est pas affectée à la provision mathématique est investie en parts de provision de diversification. Le nombre de parts de provision de diversification est obtenu en divisant cette fraction de l'investissement par la valeur de la part de provision de diversification à la date considérée.

**PROVISION MATHÉMATIQUE (support Afer Eurocroissance)** : les sommes investies sur le support Afer Eurocroissance sont converties pour partie en engagements exprimés en provision mathématique afférent à ces engagements et pour partie en engagements exprimés en parts de provision de diversification.

Le montant de la provision mathématique résulte d'un calcul encadré réglementairement fonction du montant de la garantie au terme, de la durée restante avant la date de l'échéance choisie par l'adhérent pour la garantie au terme et du niveau du taux d'actualisation retenu et déterminé conformément à la réglementation.

**PRUM (Prix de Revient Unitaire Moyen)** : le prix de revient unitaire moyen ou PRUM d'un support en unités de compte est calculé à chaque nouvel investissement sur ce support. Il sert à calculer le montant de la garantie plancher décès.

## RELEVÉ ANNUEL 2021

**RACHAT** : opération de retrait définitif d'une partie (rachat partiel) ou de la totalité (rachat total) de l'épargne disponible, réalisée sans frais. Les sommes restituées à l'adhérent sont, le cas échéant, diminuées du prélèvement forfaitaire libératoire (cette option de fiscalité applicable au rachat doit être choisie au plus tard lors de la demande de rachat) ou, selon le cas, du prélèvement forfaitaire unique (non libératoire), et des taxes et prélèvements sociaux éventuellement dus.

**En cas de réception par le GIE Afer ou les assureurs d'une Saisie à Tiers Détenteur de la part de l'administration fiscale, il est procédé à un rachat d'office du montant ainsi réclamé. Une saisie avis à tiers détenteur d'un montant supérieur à la valeur de rachat de votre adhésion entraîne le rachat total de votre adhésion.**

Une fiche pratique sur la fiscalité des rachats est disponible auprès de votre conseiller, du GIE AFER ou sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr). Le rachat total met fin définitivement à l'adhésion.

précédente) de l'épargne constituée dans le Fonds Garanti en euros, additionné à la contre-valeur en euros de l'épargne investie sur les supports en unités de compte et sur le support Afer Eurocroissance, diminué du solde du compte des avances à cette même date.

**RENDEMENT/PERFORMANCE ANNUALISÉ(E)** : la performance annualisée résulte de la conversion de la performance observée sur une période en son équivalent annuel sur cette même période.

A titre d'exemple, la performance annualisée d'un support sur 3 ans correspond à sa performance sur 3 ans, ramenée par année.

Ainsi, un support ayant réalisé une performance de 5 % en 2019, 7 % en 2020 et 2 % en 2021 a enregistré une performance annualisée de :  $(1 + \text{Performance cumulée})^{\wedge} (365 / (\text{Date de fin} - \text{Date de début}) - 1)$  soit 4,64 % sur 3 ans.

**RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 2021 (FONDS GARANTI EN EUROS)** : montant des intérêts, nets de frais de gestion et avant l'application des éventuels prélèvements sociaux dus, calculés prorata temporis, générés par l'épargne en compte sur ce support à la clôture et l'exercice précédent et par le(s) opération(s) enregistrée(s) dans le Fonds Garanti en euros en cours d'exercice.

**SÉCURISATION DES PERFORMANCES** : arbitrage automatique d'un montant équivalent à la performance constatée sur l'ensemble des supports en unités de compte éligibles à l'option et choisis par l'adhérent vers le Fonds Garanti en euros dès lors que la performance d'un support en unités de compte dépasse le seuil de déclenchement prédéfini par l'adhérent (5%, 10% ou 15% de performance).

**TEC (Taux à Échéance Constante)** : L'indice quotidien CNOTEC n, Taux de l'Échéance Constante n ans, pour n variant de 1 à 30, est le taux de rendement actuariel d'une valeur du Trésor fictive dont la durée de vie serait à chaque instant égale à n années. Ce taux est obtenu par interpolation linéaire entre les taux de rendement actuariels annuels des 2 valeurs du Trésor qui encadrent au plus proche la maturité n.

Source <https://www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/les-indices-obligataires>

**VALEUR DE LA PART AU 29/12/2021** : la valeur des parts des supports en unités de compte ou des parts de provision de diversification du support Afer Eurocroissance est celle du dernier mercredi, ou du dernier jour de Bourse ouvré précédant la clôture de l'exercice si ce mercredi n'est pas un jour de Bourse ouvré, soit pour l'année 2021 celle du 29/12/2021. L'épargne constituée dans les supports en unités de compte ou sur le support Afer Eurocroissance peut varier à la hausse comme à la baisse. Les coassureurs s'engagent uniquement sur le nombre de parts affecté aux supports en unités de compte et/ou sur le nombre de parts de provision de diversification pour le support Afer Eurocroissance. Pour le support Afer Eurocroissance, la valeur de la part de provision de diversification est garantie à 1 euro.

**VALEUR DE RACHAT DE L'ADHÉSION** : montant au 29/12/2021 (dernier jour de valorisation de l'année précédente) de l'épargne constituée dans le Fonds Garanti en euros, augmenté de la contre-valeur en euros de l'épargne investie sur les supports en unités de compte et de l'épargne constituée sur le support Afer Eurocroissance, avant déduction de l'éventuel compte des avances en cours.

- La valeur de rachat sur le Fonds Garanti en euros est égale à l'épargne constituée sur ce support 29/12/2021.
- La valeur de rachat en euros relative au support Afer Eurocroissance est égale à la somme, d'une part, de la valorisation de la provision mathématique afférente au support Afer Eurocroissance et, d'autre part, du nombre de parts de provision de diversification du support Afer Eurocroissance multiplié par leur valeur au 29/12/2021. Avant l'échéance de la garantie, la valeur de rachat de l'épargne constituée sur le support Afer Eurocroissance est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers et du taux d'actualisation.
- La valeur de rachat en euros relative aux supports en unités de compte est égale au nombre de parts d'unités de compte multiplié par la valeur de la part au du 29/12/2021. La valeur de ces unités de compte est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.

**VALEUR DE RÉFÉRENCE** : dans le cadre de l'option de Sécurisation des Performances des investissements dans les supports en unités de compte, valeur utilisée pour déterminer la performance atteinte en date de constatation et actualisée en fonction des opérations réalisées sur le support.

**VERSEMENT** : somme versée sur l'adhésion et enregistrée sur celle-ci entre le 30/12/2020 et le 29/12/2021 (première date et dernière date de valorisation de l'année).

Toutes les opérations transigent obligatoirement par le Fonds Garanti en euros avant d'être affectées, selon la répartition choisie par l'adhérent, sur les différents supports.



## IMPORTANT : DIGITALISATION DE NOTRE RELATION

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

L'Association Afer et le Gie Afer cherchent toujours à vous rendre le meilleur service. En cette période de crise sanitaire, nous vous proposons de renforcer notre relation grâce aux outils digitaux et de réduire au maximum les manipulations de courriers.

### Gardons le contact avec votre espace sécurisé et personnel Afer&Moi

Vous pouvez dès maintenant créer votre espace sécurisé Afer&Moi et accéder ainsi à :

- **Plus de services** : vous pouvez consulter l'évolution de votre(vos) adhésion(s), réaliser vos opérations (pour les adhésions éligibles\*), consulter les documents de gestion, retrouver les coordonnées de votre conseiller habituel et actualiser vos données personnelles.
- **Plus de sécurité** : vos données confidentielles sont protégées, y compris vos relevés de situation annuelle qui seront automatiquement archivés et accessibles à tout moment,
- **Plus de rapidité** : vous êtes alertés par email ou sur votre téléphone mobile dès qu'un nouveau document est disponible.

### Gérez votre compte Afer & Moi

#### Créez votre compte Afer&Moi

1. Rendez-vous sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr) puis cliquez sur « Accès Adhérent ».
2. Cliquez sur « Inscrivez-vous ».
3. Munissez-vous de votre numéro d'adhésion et suivez les étapes.

#### Vous avez déjà un compte Afer&Moi

Vérifiez que l'adresse email enregistrée dans vos données personnelles est correcte.  
Vous recevrez sur celle-ci les notifications à chaque mise à disposition de documents.

### Bénéficiez du service e-document

Vous pouvez aussi vous abonner au **service E-document** : tous les documents liés à la gestion de votre(vos) adhésion(s) au contrat Afer, ainsi que vos relevés de situation annuelle, seront alors dématérialisés et ne seront plus envoyés par voie postale. Ils seront mis à disposition uniquement sur Afer&Moi.

#### Comment vous abonner au service e-document

1. Connectez vous à votre compte Afer&Moi puis cliquez sur « Mes Données Personnelles » dans la rubrique « Mon Espace Adhérent ».
2. Enregistrez votre choix dans la section « Mes abonnements ».

\* Le choix est disponible et modifiable à tout moment

### Besoin d'aide pour retrouver votre identifiant de connexion ?

Nous vous invitons à vous munir de votre numéro d'adhésion et à nous contacter au 01 40 82 24 24

\* Selon les conditions générales d'utilisation du site et les dispositions contractuelles en vigueur